



CONSEIL MUNICIPAL

Mardi 24 septembre 2024

à 19h30 à la mairie

Ordre du jour :

- Approbation du procès-verbal de la séance précédente ;
- Aménagement du bourg - consultation de maîtrise d'œuvre (modification de la délibération n°2024-07-02-07) ;
- Dispositif Ambitions Communes du Département - demande de subvention pour les travaux d'aménagement rue de la Fontaine ;
- Régularisation de la vente d'un délaissé communal au lieu-dit La Lande de Qui ;
- Facturation des travaux de voirie effectués à la Ville Chauvin ;
- France Ruralités Revitalisation – exonération de la taxe sur les propriétés bâties ;
- Bail EARL COUVERT (prairie Haute-Feuille) ;
- Convention avec le Syndicat Mixte du Bassin Versant du Linon pour la plantation de haies bocagères ;
- Avenant avec EF ETUDES pour la réalisation du schéma directeur d'assainissement - plus-value pour tests fumigènes ;
- Avenant en plus-value avec Pombes funèbres COSTARD pour la reprise des concessions cimetière ;
- Décisions modificatives ;
- Contrat avec le SMICTOM VALCOBREIZH pour la collecte de papiers bureautiques et assimilés ;
- Participation aux frais de scolarité ;
- Participation de la commune auprès de l'APEEP pour le concert organisé par le SIM ;
- Location de la salle Le Foyer rural - demande de l'association Alcool assistance ;
- Compte-rendu des décisions prises par le maire dans le cadre de ses délégations (articles L2122-22 et L2122-23 du CGCT).

Affiché le 18/09/2024

Le Maire,
Georges DUMAS

